



n°22

Ressources humaines
et management

Gérer tensions et conflits au sein d'une équipe de travail

2 jours

Lundi 14 et mardi 15 janvier 2019

570 €

Orléans, 9h-17h (soit 7 heures)

Intervenante

Michèle CAUMEAU

Consultante-formatrice en management et RH dans le secteur social et médico-social.

Public

Directeurs, Chefs de service

Moyens pédagogiques

Support d'animation utilisé en vidéo projection remis sur support papier

Contact

uriopss.centre@wanadoo.fr

OBJECTIFS

- Améliorer son efficacité personnelle afin de mieux atteindre ses objectifs.
- Résoudre les conflits au quotidien et les sources de tension.
- Développer des relations constructives avec ses partenaires.

PROGRAMME

- **Principes et techniques de négociation**
 - Les différentes formes de négociation selon les buts poursuivis : négociation contradictoire et négociation coopérative.
- **Les outils du négociateur**
 - Les techniques d'argumentation et de débat.
 - Stratégies et tactiques.



n°23

Ressources humaines
et management

Le pilotage social des restructurations

1 jour

Vendredi 18 janvier 2019

285 €

Orléans, 9h-17h (soit 7 heures)

Intervenante

Catherine AUDIAS

Consultante-formatrice en management des associations de l'action sociale

Public

Directeurs, chefs de service

Moyens pédagogiques

Support d'animation utilisé en vidéo projection remis sur support papier

Contact

uriopss.centre@wanadoo.fr

OBJECTIFS

Anticiper les contraintes d'une restructuration
Respecter les obligations envers les représentants du personnel
Appréhender les conséquences juridiques et sociales d'une restructuration

PROGRAMME

Préparer et piloter les procédures d'information obligatoires et de communication

La définition d'un plan de communication
Les consultations obligatoires et le rôle des institutions représentatives du personnel

Les effets d'une restructuration sur les relations individuelles et le statut collectif de travail

Les conditions d'application de l'article L 1224-1 du code du travail
L'impact sur le contrat de travail
L'impact sur les conventions collectives, les usages, engagements unilatéraux et accords atypiques
L'impact sur la protection sociale et les avantages acquis
Les négociations et renégociations à prévoir

Les effets induits sur les seuils d'effectifs

Pour les représentants du personnel
Les conséquences pour les obligations de l'employeur